

# **Règlement de la course virtuelle :**

## **« Marathon des Châteaux du Médoc - Saison 1 »**

### **ARTICLE 1 : CONCEPT**

« Le Marathon des Châteaux du Médoc - Saison 1 » est une course connectée organisée par l'Association pour le Marathon des Châteaux du Médoc (AMCM). Cette course connectée n'est pas une compétition sportive mais une action participative.

### **ARTICLE 2 : LIEUX ET DATE**

Où se déroule cette course ? Nulle part et partout en même temps ! Vous faites la distance du Marathon (42,195km), dans le lieu de votre choix sans heure fixe, en une ou plusieurs séances (de la distance de votre choix).

**Date : Du 29 août 2020 au 12 septembre 2020**

**Parcours : libre**

### **ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS**

Les inscriptions sont ouvertes à tous, à partir du 10 juillet 2020 et cela jusqu'au 11 septembre 2020 sur notre site internet [www.marathondumedoc.com](http://www.marathondumedoc.com). Le tarif de l'engagement est de 5 €, règlement par carte bancaire uniquement. Lors de son inscription, le participant reçoit par mail un lien permettant d'enregistrer son temps réalisé.

**Pour renseigner ce temps, deux options sont proposées :**

**1- coureur connecté : importer le fichier GPX de votre activité depuis un objet connecté (montre, application) et être classé**

**2- coureur non connecté : rentrer manuellement votre temps final de course sur notre plateforme en ligne sans être classé**

**Chaque participant pourra télécharger en ligne son dossard personnalisé aux couleurs de l'événement pour le porter lors de sa course.**

#### **ARTICLE 4 : ENGAGEMENT**

**Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.**

**Afin de respecter l'esprit de « Le Marathon des Châteaux du Médoc - Saison 1 » le dossard que vous aurez imprimé devra être entièrement lisible et porté devant lors de votre séance.**

#### **ARTICLE 5 : TEMPS DE COURSE**

**Les participants disposent de 15 jours entre le samedi 29 août 2020 6h et le samedi 12 septembre 2020 16h pour effectuer la distance de 42,195km. Vous avez le choix de faire votre distance en 1 ou plusieurs fois durant la période de la course. Les temps rentrés via fichiers GPX seront classés, les temps rentrés manuellement sur la plateforme en ligne ne seront pas classés.**

#### **ARTICLE 6 : DROIT A L'IMAGE**

**Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément l'Association pour le Marathon des Châteaux du Médoc (AMCM) (ou ses ayants droit) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix, et sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus et inconnus à ce jour, et pour toute la durée.**

#### **ARTICLE 7 : ASSURANCE**

**Vous participez à cette course connectée à vos propres risques sous votre entière responsabilité. Vous êtes conscient que cette activité demande une préparation physique adéquate et vous certifiez être en bonne santé générale, avoir passé une visite médicale il y a moins d'un an et avoir la forme physique nécessaire pour y participer. Vous attestez être en possession d'une police d'assurance individuelle accident couvrant les dommages corporels. Vous dégagez les organisateurs de toute responsabilité pour quelque réclamation que ce**

**soit, relativement à toute blessure personnelle, à un décès ou à des dommages matériels résultant de votre participation à cet événement.**

### **ARTICLE 8 : ENGAGEMENT**

**La participation implique l'acceptation expresse par chaque concurrent du dit règlement.**

### **ARTICLE 9 : RECOMPENSES**

**Chaque participant pourra dans les résultats télécharger son diplôme souvenir personnalisé attestant de sa mobilisation avec sa référence kilométrique et son temps.**

**Chaque participant pourra dans les résultats télécharger sa « médaille vendangeur » attestant de sa mobilisation avec sa référence kilométrique et son temps.**